



André CHASSAIGNE
Président du groupe
de la Gauche démocrate et républicaine
Assemblée nationale



Eliane ASSASSI
Présidente du groupe
Communiste, républicain et citoyen
Sénat

Paris, le 30 juillet 2020

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
57 rue de Varenne

Monsieur le Premier ministre,

Nous avons pris connaissance de votre souhait de recevoir, avant le 31 juillet, les propositions des groupes parlementaires au sujet du plan de relance indispensable au redressement de notre pays.

Les parlementaires communistes, au nom desquels nous vous écrivons, ne manquent pas de propositions et de solutions pour faire face à cette crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons et qui, comme vous l'écrivez vous-même, entraîne avec elle une récession d'une ampleur inégalée depuis la grande dépression de 1929. Plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs déjà été déposées sur le bureau **des assemblées**, avant même le déclenchement de la crise, tant elles sont le fruit d'un choix de société qui désormais devrait s'imposer.

Le 26 juin dernier, **les députés du groupe GDR ont** déjà fait parvenir leurs propositions par écrit au Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, qui les avait sollicités à la demande du Président de la République pour "*déterminer et préciser les priorités essentielles qui, dans ce moment de crise sanitaire, font consensus ou qui émergent au premier rang des préoccupations de nos compatriotes*". Nous avons néanmoins souligné combien cette démarche illustre de manière caricaturale une pratique institutionnelle dévoyée qui méprise la séparation des pouvoirs et dévalorise notre Parlement.

Les sénateurs du groupe CRCE, qui eux n'avaient pas été ainsi sollicités par le Président du Sénat, Gérard Larcher, ont également multiplié les propositions au cours des multiples débats de ces derniers mois. Ce fut en particulier le cas lors de l'examen des trois projets de loi de finances rectificatives et des projets instaurant l'état d'urgence, le prorogeant ou l'aménageant.

Force est de constater que nos propositions n'ont pas, jusqu'à présent, reçu un accueil particulièrement favorable de la part du gouvernement. Pourtant, l'exemple terrible du refus d'entendre durant des années nos propositions pour la sauvegarde de notre système de santé et la prise de conscience collective actuelle de l'urgence à préserver et développer ce secteur crucial, de la toute-puissance de la loi du marché devrait inciter à une plus grande écoute à l'égard de ceux qui, avec nous, prônent une alternative à la mondialisation libérale.

Ce sont ces propositions, transmises à cette occasion, que nous vous soumettons aujourd'hui. Elles nous semblent parfaitement adaptées à la situation d'urgence que nous connaissons, mais aussi totalement en adéquation avec les impératifs d'une relance que nous

voulons la plus sociale et écologique possible. Nous pensons que ce plan de relance doit s'articuler autour de trois grands axes :

– Il doit répondre, dans l'urgence de la crise, aux besoins sanitaires et de solidarité, en édifiant la santé au rang de bien commun, tout en érigeant l'indépendance sanitaire comme boussole

– Il doit ensuite permettre de résoudre la crise économique et sociale en garantissant la sécurisation des emplois et des revenus des jeunes et des plus fragiles, en instaurant un droit au travail et en permettant à la puissance publique de reprendre en main le contrôle de son industrie. **Redressement économique, justice sociale et justice fiscale, sont les multiples facettes d'une relance au service de l'intérêt général**

– Il doit enfin se mettre au service de la transition écologique, en consacrant des investissements publics massifs dans l'amélioration de l'efficacité énergétique, la recherche, le soutien et l'accompagnement des entreprises et des salariés dans la transition des outils de production agricoles ou industriels.

Mais au-delà des propositions que nous vous adressons et dont nous vous laissons découvrir le détail en annexe de la présente lettre, **nous souhaitons** vous interpellier sur la nature des relations que votre Gouvernement et cette majorité entendent entretenir avec la représentation nationale. À notre grand désarroi, nous constatons qu'une fois de plus les représentants du peuple sont invités à répondre **en quelques jours**, avant une date butoir et dans un cadre imposé, aux exigences du Gouvernement, traduisant de fait une verticalisation de plus en plus prononcée du lien entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Cette dérive ne laisse rien présager de bon sur la vitalité démocratique de notre régime, dans un moment où la mobilisation de l'ensemble des forces politiques doit être totale. Nous sommes profondément attachés à la délibération parlementaire et nous pensons que chacun y gagnerait si le Parlement, dans toute sa diversité et dans toutes ses prérogatives, était considéré en sa qualité de pouvoir souverain. C'est au sein de nos deux chambres, dans le respect du contradictoire et de la publicité des débats, que nous devons échanger, discuter, rejeter et construire les propositions susceptibles de répondre aux nombreuses exigences imposées par la crise.

Nous en appelons donc à votre **attachement affiché aux valeurs républicaines**, Monsieur le Premier ministre, **pour redonner du sens** à notre démocratie parlementaire. Nous vous demandons donc, en vertu de l'article 50-1 de notre Constitution, de bien vouloir organiser un débat au Parlement au sujet du plan de relance que vous souhaitez mettre en œuvre. À cette occasion, chacun des groupes parlementaires aura tout le loisir d'exposer sa vision du plan de relance, tout en s'imprégnant des propositions exprimées par les différentes sensibilités politiques présentes au Parlement. L'organisation de ce débat permettra surtout aux Françaises et aux Français d'avoir une idée précise des solutions préconisées par leurs représentants pour faire face à une situation qui les touche si durement. C'est une exigence démocratique dont nous ne pouvons pas nous dispenser.

Comptant sur votre diligence pour répondre favorablement à notre demande, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



André CHASSAIGNE



Eliane ASSASSI